



Devant ce lit, une femme égrenait un chapelet. (Page 130.)

Malgré l'eau qu'on avait jetée à flots, de larges taches rougeâtres marbraient le plancher; un meuble était brisé, les tentures du lit déchiquetées à coups d'épée, un miroir de Venise était brisé par le choc d'une balle; et une main sanglante appuyée contre la muraille, et qui avait laissé sa terrible empreinte, annonçait que cette chambre muette alors avait été témoin d'une lutte mortelle.

— La suite au prochain numéro. —

LES PURITAINS DE PARIS *

PAR

PAUL BOCAGE

PREMIÈRE PARTIE

LE MARQUIS DE CHASTEL

I

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART...

C'était dans les premiers jours du mois de novembre de l'année 1845; la veille, le jour ou le lendemain de la Toussaint, je ne m'en souviens pas bien. Il était cinq heures du matin environ.

Quiconque, habitant le quartier, fût passé à cette heure matinale devant l'hôtel de Mauves, un des plus vieux et des plus aristocratiques

hôtels du quartier Saint-Germain, eût été bien étonné de voir toutes les fenêtres de la façade, si illuminées d'ordinaire, même à cette heure du matin, aussi obscures, aussi sombres, que si le duc et la duchesse de Mauves, accompagnés de leur armée de valets, eussent nuitamment déserté la maison.

Nous nous trompons, quand nous disons qu'un habitant matinal ou attardé de ce quartier eût été surpris du silence et de l'obscurité qui régnaient autour de cet hôtel, d'ordinaire si brillant et si tumultueux. Loin de là; il eût pu se convaincre, par lui-même, de l'authenticité de la nouvelle qu'il avait lue la veille dans son journal, à savoir que la jeune et belle duchesse Chastel de Mauves, mariée depuis une année à peine, était morte subitement la veille, en moins de deux heures, en revenant d'un bal, au moment de se mettre au lit.

En effet, entre ces mots : « *Madame se meurt!* » et ces autres mots : « *Madame est morte,* » deux heures à peine s'étaient écoulées, et cette foudroyante nouvelle avait déjà retenti dans le faubourg Saint-Germain, comme avait retenti, à la cour de Louis XIV, la nouvelle de la mort de cette jeune et belle princesse, madame Henriette d'Angleterre.

Aussi jeune que belle, aussi belle que charitable, la duchesse de Mauves s'était fait, dans tout le faubourg Saint-Germain, mais particulièrement dans toutes les rues pauvres qui avoisinent la riche rue de Varennes, une telle réputation de charité et de simplicité qu'elle eût pu, en cas de danger, entraîner à sa suite toute une légion d'ouvriers prêts à la défendre et à se faire tuer, au besoin, pour elle.

Si la duchesse s'était acquis parmi les pauvres cette réputation de bonté, elle s'était attiré, parmi les gens de sa caste, un renom de beauté et de grâce, d'élégance et d'esprit, auquel nul autre renom n'eût été comparable, et n'était en effet comparé.

Elle avait dix-neuf ans.

Elle avait apporté dix millions de dot à son

mari, un gentilhomme de la Sologne, aussi laid, aussi sec, aussi ruiné que le sol de son pays. Mais le roi, sans l'aimer, le protégeait. Il l'avait jugé, dès longtemps, comme un homme de grande ambition, hardi, partant propre à tout. Il avait négocié pour lui cinq ou six mariages! Toutes ces négociations avaient échoué. Enfin, un jour, le roi l'avait fait venir, et il lui avait dit, à son grand étonnement et à sa grande satisfaction :

— Marquis de Chastel, j'ai votre affaire (affaire superbe!) une jeune fille belle comme Vénus et riche comme une mine du Pérou.

— Et vous nommez cette merveille, sire.

— Mademoiselle de Mauves.

— La fille du duc de Mauves, sire?

— En personne.

— Mais, jamais, sire, le vieux duc ne consentira.

— Le duc de Mauves a quelques peccadilles assez sérieuses à se faire pardonner, il consentira! — Il a consenti! — Voyez donc s'il vous convient d'épouser cette jeune fille, avec dix millions de dot, écus sonnants, et quatre millions et le titre de duc de Chastel de Mauves, après la mort du bonhomme, qui ne peut beaucoup tarder à dételé, au train dont il mène l'existence.

Le gentilhomme de la Sologne, qui voyait son blason recrépi, redoré et considérablement augmenté, n'avait pas hésité à accepter la proposition du roi.

On avait donc présenté les deux futurs époux l'un à l'autre : le cœur de la jeune fille s'était soulevé de dégoût; mais, malgré ses protestations réitérées, au bout de trois mois, elle était la femme du marquis de Chastel.

Deux mois après le mariage, le duc de Mauves, selon la pittoresque expression du roi, avait dételé.

Le duc mort, le marquis de Chastel se trouvait à la tête de quatorze millions de fortune, avec le droit, en outre, conféré par le roi, d'ajouter à son nom le nom de son beau-père, en y joignant le titre de duc; ce qui, de mar-